



Propriété intellectuelle images de films ou jeux vidéo

Par **Stevax**, le **17/08/2020** à **13:27**

Bonjour,

Je suis curieux de savoir dans quelle mesure il est légal de vendre des illustrations de personnages et d'objets issus de films/jeux vidéos (par exemple des illustrations réalisées soi-même par ordinateur puis imprimées, comme c'est le cas de nombreux vendeurs sur des plateformes comme Etsy).

D'après ce que j'ai pu lire il me semble qu'il faut l'accord de l'auteur du film ou jeu vidéo non ? Mais vue la quantité de personnes qui vendent des illustrations (ou des objets imprimés en 3D), je ne pense pas que chacun ait demandé l'autorisation à Disney pour imprimer du Star Wars par exemple. Sont-ils en infraction sans le savoir ?

Pouvez-vous m'éclairer sur ce sujet SVP ?

Cette question est sans doute classique, mais je n'ai pas trouvé de réponse qui satisfaisait complètement et rigoureusement mon interrogation.

Merci beaucoup par avance pour votre retour !

Cordialement,

Par **Visiteur**, le **17/08/2020** à **13:53**

Bonjour

Avez vous cherché des renseignements auprès de l'INPI (Institut national de la propriété industrielle)